

# Les mégalithes armoricains dans leur paysage

Charles-Tanguy LE ROUX

## Résumé

Les proportions impressionnantes de nombreux monuments mégalithiques montrent que beaucoup d'entre eux au moins avaient été délibérément conçus comme éléments structurants du paysage, dans lequel ils étaient appelés à s'insérer. La lecture des critères d'installation n'est pas toujours facile dans une région comme la Bretagne, au modelé relativement doux mais assez confus, et de surcroît profondément anthropisée. Les situations dominantes sont les plus courantes pour les cairns funéraires les plus anciens mais, plus que de sommets topographiques, il s'agit en général de replats ou de « crêtes militaires » en bordure de plateau. Lorsque les monuments sont nombreux, ils tendent à se disposer en couronne autour de zones déprimées ou de part et d'autre d'une vallée. Pour les sépultures tardives, ces critères deviennent plus flous en même temps que les architectures perdent de leur monumentalité. Pour les menhirs — isolés ou combinés en alignements et enceintes —, deux types d'implantation se distinguent tout au long du Néolithique : dominante, comme pour les tombes, et liée à l'eau dans des points bas. Mais, même dans ce cas, des échappées paysagères semblent bien avoir été sciemment exploitées, comme pour permettre l'approche des mégalithes selon un axe privilégié. Deux régions des Côtes-d'Armor seront analysées ici à titre d'essai. Les premiers résultats prometteurs de cette enquête appellent son développement informatisé à l'aide de « S.I.G. » et de « M.N.T. » sur la base des critères présentés en conclusion.

## Abstract

*The impressive proportions of many megalithic monuments in Brittany indicate that they have been deliberately conceived as structuring elements for the landscape where they were erected. To understand the criteria of this installation is not obvious in an area such as Brittany, with a rather smooth but confused relief and strong marks of humanisation. Dominant situations are the most common for early funerary cairns, but more than on very hilltops, they often rest on shoulders, or "military crests" on plateau borders. When the monuments are numerous, they tend to gather around a basin or on both sides of a valley. For later graves, these criteria become more vague, by the same time the architecture is becoming less monumental. Concerning menhirs—alone or combined in rows or circles—, two main types of situation may be distinguished all along the Neolithic: dominant as for tombs and water-linked in valleys. But even in this case, some escapes seem to have been deliberately used, as to manage an approach to the monument following a privileged way. Two areas of Département des Côtes-d'Armor in northern Brittany are presented here as a test. The preliminary results are to be developed in a computer-helped programme concerning the whole region.*

Le besoin de « marquer » un lieu par un volume architectural dépassant le strict cadre des besoins de la vie quotidienne est un comportement qui s'est largement répandu en Europe durant le Néolithique, plus ou moins tôt et sous des formes diverses selon les régions. Dans tout l'ouest de la France, ce besoin s'est largement exprimé à travers ce qui reste convenu d'appeler le mégalithisme, même si les réalisations en sont parfois bien éloignées des fameuses « grosses pierres » chères à Gustave Flaubert et à ses héros Bouvard et Pécuchet.

fonction sépulcrale stricte. Pour l'Armorique, une constatation s'impose pour la période ancienne (du milieu du V<sup>e</sup> au début du IV<sup>e</sup> millénaires B.C.) : à chacun des types de sépultures reconnus correspondent deux familles d'architectures. Les unes sont « démesurées » par rapport à la sépulture qu'elles abritent, tandis que les autres semblent se limiter (à nos yeux du moins) aux besoins « raisonnables » de la tombe en matière de protection impliquant un minimum de dignité.

C'est ainsi qu'aux véritables collines artificielles que sont les « tumulus géants » carnacéens de Saint-Michel, du Mané-er-Hroeg ou de Tumiach répondent des monuments bas, bien plus discrets quoiqu'encore gigantesques comme Kerlescan, Er-Grah ou Bilgroix et, à un degré encore moindre, les modestes tertres tumulaires du Manio à Carnac, de Lannec-er-Gadouër à Erdeven, de la Croix-Saint-Pierre à Saint-Just ou des Fouaillages à Guernesey parmi tant d'autres. On remarquera d'ailleurs que le lien

## 1. LES « TOMBEAUX POUR LES VIVANTS »

La fortune qu'a connu cette formule de A. Flemming marque bien comment, dans l'aspect impressionnant de nombreuses sépultures mégalithiques, chacun ressent encore aujourd'hui combien la fonction monumentale devait faire jeu égal sinon même l'emporter sur la

entre le caractère prestigieux du mobilier « funéraire » et la somptuosité de l'architecture est loin d'être absolu ; certains grands tumulus comme le Mané-Lud à Locmariaquer ou le Moustoir à Carnac ne recelaient qu'un matériel somme toute assez banal, alors que le caveau d'Er-Grah, malgré ses violations anciennes et sans doute multiples devait encore livrer à Z. Le Rouzic plusieurs parures en variscite, dont la plus remarquable pendeloque de la série armoricaine.

La même dualité architecturale va se retrouver à propos des chambres à couloir. À l'Île-longue, à Gavrinis ou même à Barnenez, leur volume est minime par rapport à celui des cairns — quelques dizaines de mètres cubes au plus contre des milliers —, mais à l'inverse, de petits cairns comme Larcuste I à Colpo enserrent au plus juste leurs cryptes. Cette dualité est particulièrement flagrante pour les monuments à chambre simple, a priori les plus anciens, puis elle tend à s'estomper au fur et à mesure que l'espace funéraire évolue. Mais, comme pour les sépultures transeptées (Cruguellic à Ploemeur contre Larcuste II à Colpo ou Kerleven à la Forêt-Fouesnant), il n'est pratiquement pas un type de crypte que l'on ne puisse retrouver, tantôt dans un monument de belle ampleur, tantôt simplement protégé par un modeste habillage.

À une moindre échelle, il en est encore de même pour les monuments tardifs du III<sup>e</sup> millénaire : tombes coudées (Le Rocher au Bono contre le Goerem à Gâvres), allées-couvertes (Liscuis II à Laniscat contre l'Île-Grande à Pleumeur-Bodou). En Armorique, cependant, la composante monumentale ne disparaît jamais au point d'opérer le retour à de véritables « lieux d'effacement » comme les allées parisiennes enfouies dans leur tranchée ou les hypogées de Champagne (Boujot & Leclerc, 1995). Nombre d'allées-couvertes armoricaines se trouvent néanmoins dans des environnements assez neutres, à flanc de coteau, voire au creux d'un vallon ; leurs bâtisseurs ne semblent plus guère s'être souciés des implantaions orgueilleuses qui étaient de règle dans les millénaires précédents.

Celles-ci sont bien connues à travers les photographies spectaculaires montrant le Tumulus-Saint-Michel de Carnac dominant de sa masse tout le pays environnant ou les cairns de Barnenez, Carn ou Gavrinis trônant sur leurs collines respectives. Ces implantations transpa-

raissent aussi dans la simple dénomination en *Mané-* (la butte) de tant de monuments morbihannais. Mais à y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit que rares sont ceux qui couronnent véritablement leur monticule ou leur colline ; la plupart se trouvent près de l'inflexion de pente qui marque le haut du versant. Comme les accidents du paysage breton sont le plus souvent coalescents pour former une pénélaine irrégulièrement mamelonnée, cela détermine un champ de vision plus ou moins large dans lequel le monument commande un certain panorama et, sous certains angles, se découpe sur l'horizon pour un observateur situé en contrebas (alors que, dans d'autres directions, il ne se laisse découvrir qu'à faible distance). Lorsque de nombreux monuments se regroupent dans une région donnée, on peut y noter une distribution « en couronne » autour d'une dépression, comme celle que J. L'Helgouac'h (1987) a pu souligner pour la Grande-Brière en Loire-Atlantique et qui transparait également autour du bassin de Corlay, dans le sud des Côtes-d'Armor (Le Roux, 1984).

Dans la zone morbihannaise « classique », la situation est un peu différente. Par suite de la remontée du niveau marin, une série de petits estuaires y a été ennoyée. Des deux principaux d'entre eux, celui de la Rivière d'Auray, qui traversait un paysage relativement encaissé, a conservé un aspect qui évoque encore sa morphologie d'origine. Mais le second, celui de la Rivière de Vannes, qui traversait une région plus basse, a radicalement changé d'aspect pour devenir le Golfe du Morbihan que nous connaissons aujourd'hui (Le Roux, 1985). Dans le premier cas, les nombreux mégalithes de Locmariaquer et Crac'h en rive gauche, de Baden et du Bono en rive droite couronnent la plupart des hauteurs significatives dominant cet *aber*. Dans le second, la morphologie actuelle évoque une disposition en couronne autour de la partie occidentale du Golfe barrée à l'est par l'Île-aux-Moines. Mais l'examen des fonds marins, pour aléatoire qu'il soit, met en évidence un profond chenal (dans lequel s'engouffre encore aujourd'hui le spectaculaire courant qui vide et emplit le Golfe à chaque marée), ce qui, pour le Néolithique, nous ramène au cas d'un estuaire bordé d'une guirlande de monuments sur chaque rive. Reste à comprendre quelle valeur symbolique pouvait s'attacher à la

réalisation d'une telle « vallée des Rois » avant la lettre.

Une concentration de ce type semble en tous cas à l'opposé de la logique de « marqueur territorial » proposée par C. Renfrew (1976, etc.), alors que celle-ci pourrait assez bien se concevoir dans le cas de monuments apparemment isolés comme le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois qui, dans le centre du Finistère, domine toute une partie du bassin de l'Aulne. Déjà à Barnenez (ou un autre monument important a existé sur ce promontoire marquant l'entrée de la baie de Morlaix) et plus encore à l'île Guennoc (où quatre cairns se bousculent sur le premier mamelon marquant l'entrée de l'Aber-Benoît), on retrouve l'amorce d'une disposition « à la morbihannaise », commandée par une vallée marquante dans le paysage.

S'il n'est pas facile de percevoir les motivations des bâtisseurs de mégalithes en ce qui concerne leurs choix d'implantation, on doit concéder que celles-ci étaient suffisamment puissantes et précises pour triompher, le cas échéant, d'obstacles techniques importants. Parmi les principaux qui nous soient restés perceptibles figurent les transports de matériaux. Certes, de nombreux monuments nous semblent avoir été édifiés de façon « opportuniste » à proximité immédiate de ressources adéquates ; encore faudrait-il s'assurer partout, comme cela a été récemment fait pour les alignements de Kerlescan à Carnac (Sellier, 1991 ; 1995) par des études de microfaciès et de structure, que l'identité apparente entre mégalithe et substratum est bien réelle.

Par contre, un certain nombre de transports flagrants ont été notés, parfois depuis fort longtemps. C'est ainsi que le marquis de Robien dissertait déjà, vers 1755, sur les schistes pourprés apportés de plusieurs lieues pour bâtir la Roche-aux-Fées d'Essé, ou que le géographe J. B. Ogée (1778) relevait l'absence locale de roche analogue à celle du Grand-Menhir de Locmariaquer (Le Roux, 1998). Plus récemment mis en évidence, on rappellera le cas du grand menhir de Plouarzel (une centaine de tonnes), en granite de l'Aber-Ildut comme tous ses homologues de la région, mais exilé à plus de 2,5 km du gîte le plus proche, et hissé au sommet d'un plateau à près de 140 m d'altitude (Chauris, 1966) ; on se souviendra aussi du recours aux dalles en granite de l'île Sterec mis en évidence par P.-R. Giot à Barnenez (1987), avec un parcours de 1 km en terrain fort accidenté.

## 2. LES MENHIRS OU PIERRES PLANTÉES

Cette seconde grande famille de mégalithes a été quelque peu délaissée par les chercheurs, jugeant sans doute le terrain trop ingrat et laissant du même coup le champ libre à toutes les spéculations pseudo-scientifiques. Le fait est que le bilan des fouilles pratiquées au pied même ou dans le voisinage de ces monolithes n'a pas toujours été à la hauteur des efforts consentis. Les résultats les plus probants ont souvent été liés à une fréquentation « annexe » du site, ne contribuant donc pas autant qu'on aurait pu l'espérer à éclaircir le mystère des « géants muets ». Ces recherches ont cependant eu le mérite de montrer combien il fallait se méfier — comme bien souvent en archéologie — d'interprétations fondées uniquement sur l'examen des seuls blocs visibles en surface, que ce soit dans le cas d'une pierre apparemment isolée — pensons au Grand-Menhir de Locmariaquer et à tout ce que la fouille a révélé alentour (Cassen & L'Helgouac'h, 1992) —, ou dans celui d'un ensemble plus élaboré — par exemple, les alignements du Moulin à Saint-Just, dont seule la fouille a pu démêler en partie la longue et complexe histoire (Le Roux *et al.*, 1989).

Parmi les éléments d'appréciation directement perceptibles à l'observateur, le site d'installation figure en bonne place, comme pour les sépultures. On retrouve les mêmes types d'insertion topographique, à ceci près que les implantations en *thalweg*, voire carrément « les pieds dans l'eau », au contact d'une source ou d'un ruisseau, ne sont pas rares, et ceci semble-t-il dès le tout début du mégalithisme armoricain. Sur le littoral, plusieurs menhirs ont de ce fait été rattrapés par la transgression marine post-glaciaire. Parmi les cas indiscutables, celui qui se trouve au niveau le plus bas émerge d'un estran sableux situé à 7,5 m en dessous des plus hautes mers actuelles dans l'anse de Saint-Cava à Plouguerneau, Nord-Finistère (Devoir, 1912). Or la comparaison des différentes courbes proposées dans la région pour étalonner la transgression holocène (Giot, 1992) indique que la mer a atteint ce niveau dès le début du V<sup>e</sup> millénaire B.C. Dans le Morbihan, l'enceinte inférieure d'Er-Lannic devait être installée à un niveau à peine plus élevé, les éléments de datation pour l'enceinte supérieure du même site (Le Rouzic, 1930 ; Bailloud, 1975 ; Cassen & L'Helgouac'h, 1992) amenant à situer cette dernière vers la fin du V<sup>e</sup> millénaire. Deux hypothèses sont à envisager : ou bien un réel décalage

chronologique existe entre les deux structures du site, ou bien une installation de l'enceinte inférieure sur un sol meuble relativement épais qui aurait été affouillé et déblayé par les courants — violents en cet endroit —; les mégalithes, une fois renversés, seraient descendus sur place tout en gardant une organisation à peu près cohérente<sup>1</sup>.



Fig. 1 — Carte de situation des principaux sites évoqués.

Ces implantations basses impliquent le plus souvent (mais pas toujours) un certain confinement paysager, avec malgré tout un axe d'approche privilégié matérialisé en général par un *Thalweg*, mais la situation peut être plus complexe, en cas d'implantation près d'un confluent par exemple. À l'inverse, une implantation en position élevée n'implique pas nécessairement que le monument commande un très large panorama, des mouvements de terrain proches, même très modestes, pouvant fort bien faire écran dans certaines directions. Dans une région très humanisée comme la Bretagne, l'analyse directe de cette implantation est souvent rendue difficile par de multiples perturbations anthropiques (constructions, terrassements, plantations, etc.). Une approche cartographique, si elle est la plus

<sup>1</sup> La différence d'enneigement apparent entre les deux sites (le menhir de Lilia est facilement accessible à marée basse tandis que l'enceinte inférieure d'Er-Lanic n'émerge jamais) est due à la différence d'amplitude de marée entre le Nord-Finistère (près de 9 m) et le Golfe du Morbihan (5,5 m). La construction « au sec » était réglée par les plus hautes mers de l'époque tandis que nous percevons l'enneigement par rapport aux plus basses mers actuelles, d'où un décalage apparent de près de 3,5 m entre les deux sites.

commode, est en outre très artificielle dans la mesure où elle aborde la question sous un angle qui nous est aujourd'hui familier mais dont les hommes préhistoriques n'avaient vraisemblablement aucune conscience<sup>2</sup>. Pour analyser valablement les critères d'implantation, il faudra donc transposer notre vision verticale (cartographique ou stéréophotographique) en une perception horizontale (panoramique), la seule accessible (et vraisemblablement concevable) pour un homme du Néolithique.

Les représentations du relief les plus facilement accessibles sont les cartes en courbes de niveau et les photographies aériennes verticales stéréoscopiques, les unes et les autres éditées en France par l'Institut Géographique National. Pour les premières, le fond au 1/25 000 donne des courbes tous les 5 m, ce qui dépasse largement l'écart entre le sol et l'œil d'un observateur (1,5 à 1,7 m en moyenne) ou même la hauteur de la plupart des menhirs (sur les centaines que compte la Bretagne — hors des grands alignements carnacois —, moins de deux douzaines dépassent réellement cette hauteur). En outre, ces courbes sont largement interpolées, y compris par des compensations arbitraires de la végétation. Elles ne sauraient donc être que purement indicatives à l'échelle qui nous intéresse, où des reliefs de l'ordre du mètre vont être significatifs sur plusieurs kilomètres carrés<sup>3</sup>. Le développement d'un programme de recherche sur ce thème suppose donc le recours à une orographie plus fine que celle qui est couramment disponible sur l'ensemble des sites étudiés (ce qui, sauf opportunités particulières, s'avère malheureusement d'un coût difficilement compatible avec l'enjeu économique de l'opération).

Une approche sommaire reste néanmoins possible dans certains cas à partir de la carte I.G.N. au 1/25 000 en raisonnant « par défaut » (c'est-à-dire en ne considérant que ce qui, avec certitude, était ou n'était pas visible au-dessus ou

<sup>2</sup> On a certes interprété certaines figurations rupestres des Alpes (et d'ailleurs) comme des représentations cartographiques et proposé de voir des sortes de cadastres dans les « réseaux » qui ornent certains mégalithes armoricains, mais, même si l'interprétation était confirmée, le graphisme de ces œuvres resterait bien éloigné de celui de la cartographie telle que nous l'entendons aujourd'hui.

<sup>3</sup> Dans la pratique, et sauf cas particulier, on peut considérer un élément isolé comme significativement « présent » dans un paysage s'il y est perçu sous un angle supérieur à 1/500 de radian, ce qui correspond à une distance de 0,7 à 1 km pour un homme debout (selon sa taille) ou de 2,5 km pour un menhir de 5 m.

en dessous de la « tranche » de 5 m à l'intérieur de laquelle se trouve le mégalithe considéré. Une telle approximation est très aléatoire en terrain peu accidenté (comme, hélas, dans la région de Carnac où le moindre mamelon de quelques mètres de haut suffit à créer un défilement); elle est par contre envisageable dès que les reliefs atteignent quelques dizaines de mètres (comme souvent en Bretagne intérieure). Dans de telles conditions, les inconnues liées à l'éventuel couvert forestier, sans pourtant être à négliger, deviennent en outre moins « dirimantes » qu'en terrain plat. Nous en prendrons deux exemples dans les Côtes-d'Armor : la région du Méné Bré à l'ouest de Guingamp et le haut bassin du Trieux, au sud-est de cette même ville.

### 3. LE MÉNÉ BRÉ ET SES MENHIRS

Cette grosse colline culmine à l'altitude, certes modeste, de 302 m mais domine d'une bonne centaine de mètres la pénéplaine environ-

nante. Son dôme très régulier et isolé a d'ailleurs fixé de nombreuses traditions; c'est ainsi qu'au sommet se dresse une chapelle dédiée à saint Hervé autour de laquelle se tenaient naguère d'importantes foires aux chevaux. Trois des plus beaux menhirs des Côtes-d'Armor se dressent alentour : Pergat (7,5 m), en Louargat, à 2,5 km à l'O-NO, Kerallio (7,4 m), en Pederneac, à 3,8 km au N et Kerguezeneac (6,4 m), en Begard, à 6,6 km au N-NE, auxquels il faudrait ajouter le menhir (aujourd'hui détruit mais parfaitement localisé) de Restourneac, en Treglamus, à 2,7 km au SE et donné comme ayant eu environ 4 m de haut. Tous les sites sont en covisibilité avec le sommet du Méné Bré et, sauf Begard, à une distance compatible avec leur bonne perception du mégalithe depuis le sommet, sur la base du critère angulaire indiqué plus haut. Par contre, les implantations sont variées (fig. 2).

– À Louargat (où le site comporte en outre un second petit menhir de 2 m et une grande dalle à plat sur le sol), il s'agit d'un vallon creusé d'une dizaine de mètres par rapport au plateau environnant. Mis à part

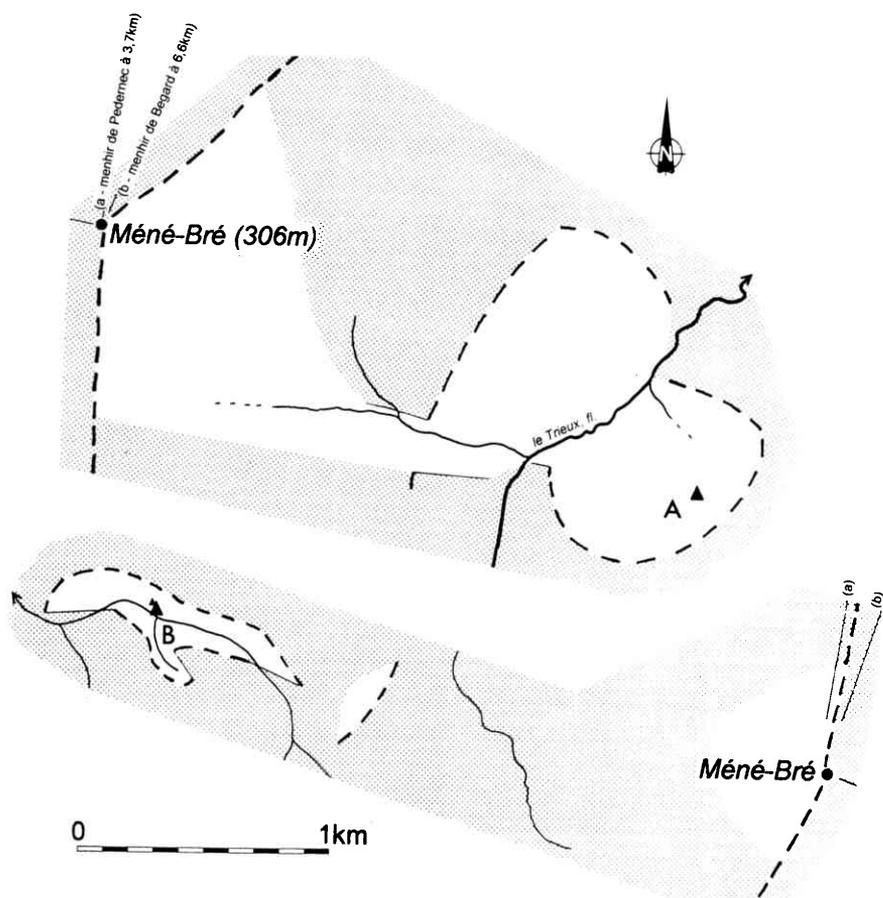


Fig. 2 — Les menhirs aux abords du Méné Bré.

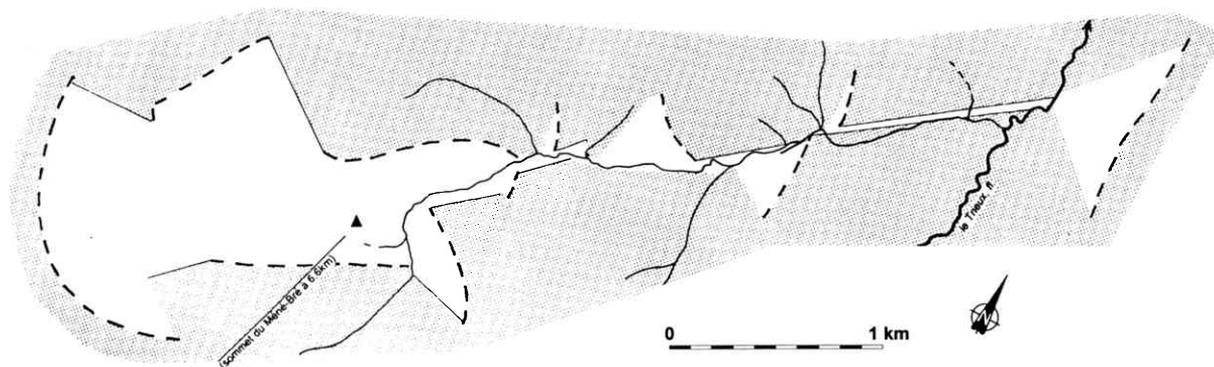


Fig. 3 — Implantation paysagère du menhir de Begard (en blanc, zones de visibilité du mégalithe).

une petite coulée vers le sud juste en face du monument, le seul dégagement visuel suit l'axe du ruisseau qui, sur 500 m environ, coule dans l'axe du Méné Bré ce qui permettrait, en l'absence du bocage actuel, d'apercevoir le sommet depuis le mégalithe.

- Le site de Treglamus est un bord de plateau dominant la vallée du Jaudy, profonde d'une cinquantaine de mètres et se dirigeant vers le NE. Mais, juste en face, un vallon y dévale depuis le plateau sur environ 1 km, sensiblement dans l'axe du Méné Bré, dont le sommet barre l'horizon à l'arrière-plan.
- Le menhir de Pederneec couronne un petit mamelon, bien dégagé de la pénélaine environnante par un vallon qui le contourne par le sud-est. Un alignement se dessine vers le NE avec le prolongement de ce vallon, sur environ 1 km à l'opposé du Méné Bré.
- Depuis le menhir de Begard, on voit encore fort bien le Méné Bré, bien que la distance (6,6 km) ne permette plus de repérer le mégalithe à l'œil nu depuis le sommet. L'emplacement est un bord de plateau, juste dans l'axe du Ruisseau de Keregan, dont le vallon encaissé et quasi-rectiligne file sur près de 3 km vers le NE, jusqu'au confluent avec le Jaudy dont la rive opposée offre un point de vue remarquable sur le menhir (fig. 3).

Le premier de ces monuments est un exemple typique d'association avec l'eau. Avec son « satellite », il jouxte à quelques mètres le cours actuel du ruisseau qui serpente dans le vallon. On voit cependant que, même si l'opportunité géologique d'un petit chaos granitique (dont semble témoigner la dalle gisante associée) a pu jouer, l'emplacement n'est pas choisi au hasard : sur un parcours sinueux, ce tronçon de vallée est le seul d'où l'on puisse voir (en l'absence

de végétation boisée) le sommet du Méné Bré. Plus ponctuellement, l'emplacement se trouve juste en face d'une petite coulée qui permet appréhender le site depuis le plateau tout en y accédant directement par le sud.

Les trois autres sites occupent des bords de plateaux, mais toujours dans l'axe d'une vallée qui incite à s'approcher du monument tout en en gardant plus ou moins longuement en vue sur l'horizon. Dans deux cas (Treglamus et Begard), cet axe semble même partir d'un point d'observation privilégié. Ces « cheminements » se développent depuis la direction du Méné Bré pour le plus proche (Treglamus), mais en sens opposé pour les plus éloignés (Pederneec et Begard), ce qui amène à leur envisager des rapports différents avec la colline. On notera enfin que, sauf pour Begard où le Ruisseau de Keregan correspond sensiblement à un azimut solsticial (lever d'été, coucher d'hiver), aucune des autres directions relevées n'a de signification astronomique particulière.

#### 4. SUR LA LIGNE DE PARTAGE DES EAUX

Le second secteur qui nous retiendra se trouve à quelque 25 km au sud-est du précédent sur les communes de Quintin et du Vieux-Bourg, à la limite des hauts bassins du Trieux et du Gouet (vers la Manche) et du Blavet (vers l'Atlantique). À l'ouest de la zone, la séparation est particulièrement bien marquée par une ligne de crête qui culmine à 306 m d'altitude.

La Roche-Longue de Quintin est un beau fuseau de granite d'environ 6 m de haut, qui se découpe sur l'horizon immédiatement au sud de l'agglomération. Il se trouve pratiquement sur l'arête d'une croupe allongée, juste à l'ouest d'un

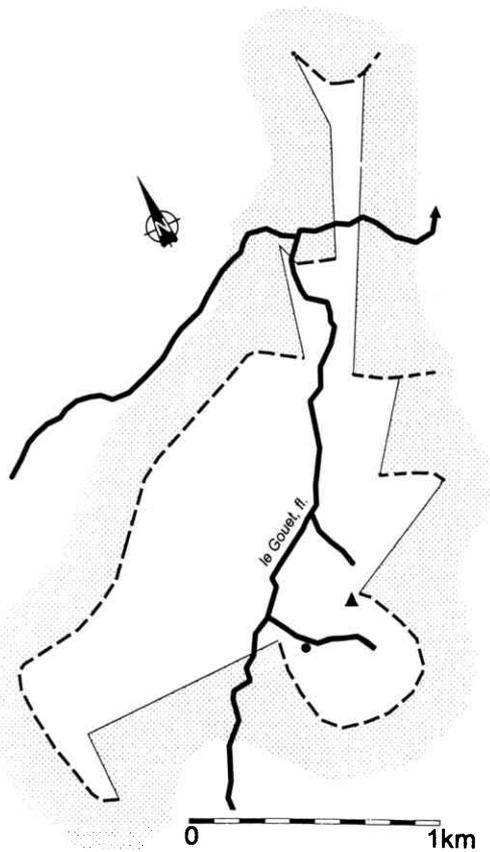


Fig. 4 — Implantation paysagère du menhir de Quintin.

petit mamelon (aujourd'hui boisé et défiguré par des carrières) qui lui coupe toute perspective vers l'est. Au sud et à l'ouest, la limite de visibilité contourne un amphithéâtre naturel d'environ 400 m de rayon, drainé par une source qui s'évacue vers le Gouet par le nord-ouest (en bordure du filet d'eau, une grosse boule de granite, qui semble géologiquement en place, est en co-visibilité avec le menhir, à quelque 250 m au sud-ouest de celui-ci et en contrebas d'environ 10 m). De l'ouest au nord, la vue s'arrête sur le plateau aujourd'hui occupé par les quartiers hauts de Quintin, mais, vers le nord-nord-est, la vallée du Gouet procure une enfilade sur environ 1,5 km avant de faire un coude brusque derrière la colline du Moulin-de-la-Perche qui procure un excellent observatoire. Dans le même axe, la butte de Fonteny offre un second point d'observation possible 750 m plus loin (fig. 4).

Le plus oriental des menhirs du Vieux-Bourg se dresse à 6,2 km à l'ouest du précédent, à mi-distance entre le chef-lieu de la commune et le hameau de la Ville-Juhel (fig. 5). Ce modeste bloc, haut d'environ 3 m, est installé

à mi-hauteur d'une pente orientée au sud-est. Non loin du ruisseau qui coule en contrebas, à environ 100 m, une modeste boule de granite gît dans un talus sans qu'il soit possible de dire si elle est géologiquement en place ni, dans le cas contraire, à quelle époque elle a pu être installée. Au nord-ouest, le menhir est dominé par une colline aujourd'hui boisée, couronnée de chaos naturels et qui barre la vue à 150–200 m. Dans les autres directions, la ligne d'horizon passe sur le plateau entre 0,6 et 1,5 km, sauf vers le sud-est où le ruisseau, qui draine cette cuvette, file vers le Gouet par une vallée quasi-rectiligne jusqu'à près de 2 km du monument. Au delà du défilement créé par le coude qui intervient alors, un point d'observation est fourni par les hauteurs de Saint-Bihy (250 m), un peu plus vers le sud à 2,5 km du menhir. Enfin, cette double échappée se situe presque dans l'axe du Massif de Lanfains (325 m), point culminant du département qui barre l'horizon à environ 7 km.

À l'ouest du Vieux-Bourg, une série de quatre menhirs en co-visibilité forme un système complexe (fig. 6).

– Immédiatement au nord-est de la cote 306 déjà évoquée, un splendide monolithe d'environ 5 m de haut, manifestement érigé sur place à partir d'un spectaculaire chaos, domine la ferme de Porzic sur une rupture de pente qui s'avance en belvédère au-dessus d'une dépression marécageuse d'où partent deux ruisseaux, vers le N-NE et le NO<sup>4</sup>. Le premier d'entre eux s'évacue par une large vallée peu encaissée jusqu'au pied du plateau de Botudo à 2,4 km de distance, qui porte deux menhirs et deux tumulus (mais ces monuments, situés légèrement à contre-pente, ne semblent pas avoir pu être en co-visibilité avec le menhir de Porzic). Le second ruisseau passe par une petite « cluse » avant de déboucher dans une autre cuvette où se dressent, à l'est du hameau de Pasquiou, une petite tombe mégalithique et le deuxième menhir de cet ensemble, distant de 1,1 km et potentiellement visible depuis celui de Porzic en l'absence de boisement.

<sup>4</sup> Des sondages à la tarière nous ont montré que cette zone humide ne recouvrait aucune accumulation tourbeuse ; elle est sans doute consécutive à des perturbations du drainage naturel liées à la mise en place du bocage actuel et ne peut malheureusement être d'aucun secours pour la compréhension paléoenvironnementale des mégalithes.

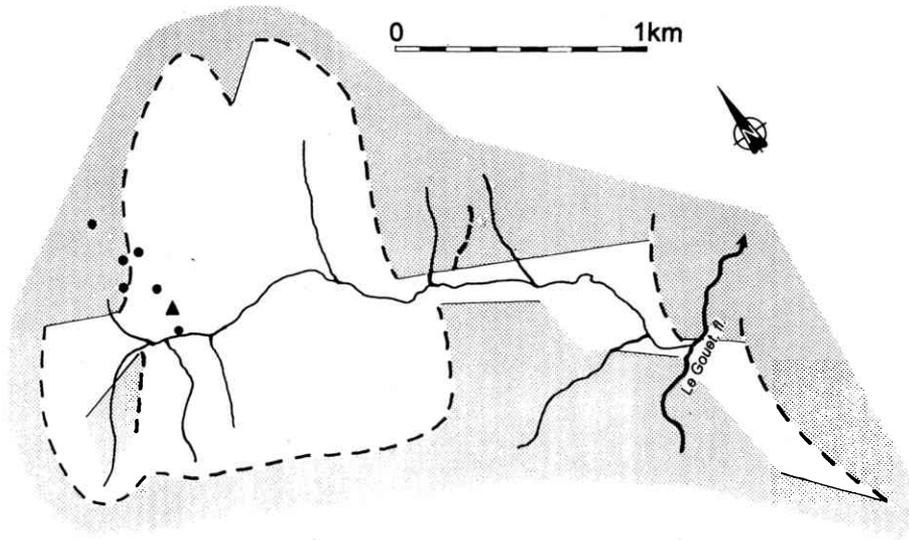


Fig. 5 — Implantation paysagère du menhir de la Ville-Juhel au Vieux-Bourg.

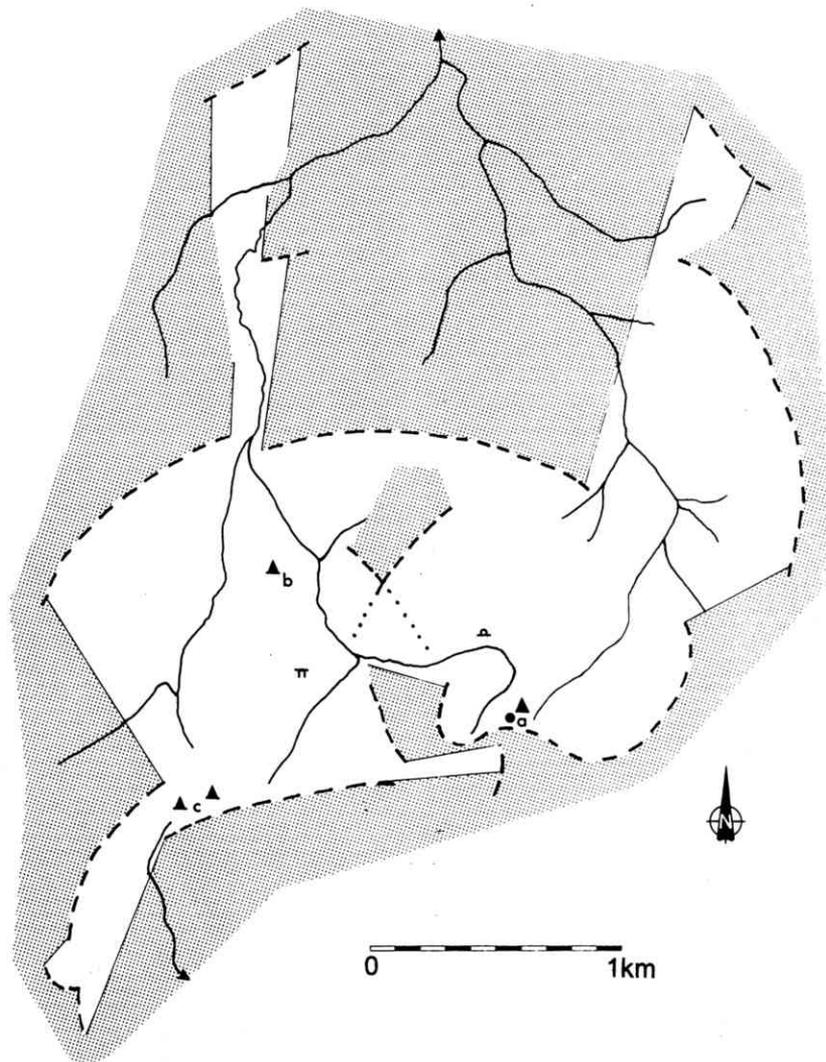


Fig. 6 — Implantation paysagère des menhirs de Porzic-Pasquiou au Vieux-Bourg.

- Ce menhir de Pasquiou est modeste (à peine 2 m de haut) et il occupe le centre d'un interfluve peu prononcé entre deux ruisseaux, celui qui vient de Porzic et un autre, issu de sources situées en contrebas des deux derniers menhirs du système. Les deux filets confluent à quelque 500 m au nord du monolithe et le cours d'eau ainsi formé sort de la cuvette par une vallée modérément encaissée, qui file en direction du nord pendant 1 km avant d'obliquer vers le nord-est. Depuis le menhir, l'horizon se limite aux « crêtes militaires » des coteaux environnants, à l'exception de deux échappées, l'une déjà évoquée vers le menhir de Porzic et l'autre suivant la vallée de l'exutoire.
  - Les deux derniers menhirs sont installés à 125 m l'un de l'autre sur la ligne de hauteur formant partage des eaux, mais clairement sur le haut du versant nord. Le plus oriental, christianisé, a valu le nom de « croix de Pasquiou » à cet ensemble que l'on voit se découper sur l'horizon depuis le menhir de Pasquiou. Ces deux derniers monuments commandent un panorama bien plus ouvert que celui du précédent, situé en contrebas. Vers le sud, toutefois, la visibilité s'arrête au sommet de la croupe, à une centaine de mètres des mégalithes (sensiblement au point à partir duquel on commence à embrasser tout le bassin de Corlay jusqu'à la colline de Quelfenec en Plussulien et ses exploitations de métadolérite du type A, distante de 14 km). Vers le nord-ouest également, l'horizon est très vite barré par une colline proche, mais, dans les autres directions, l'horizon passe entre 0,7 et 1,5 km au hasard des modelés du plateau. Au sud-ouest, une petite coulée semble peu significative, mais l'exutoire de la cuvette de Pasquiou procure vers le nord une échappée rectiligne qui vient butter sur la colline de Coldabry à environ 3 km.
- Par rapport à l'ensemble du Méné Bré, plusieurs similitudes et dissemblances sont à noter dans ce second groupe de monuments.
- Il n'y a pas ici d'élément orographique majeur susceptible de commander l'organisation générale; les éléments caractéristiques du paysage sont tous liés à l'hydrographie.
  - On retrouve le voisinage de menhirs de hauteur et de bas-fonds, mais la liaison avec l'eau n'est jamais aussi précise qu'à Louargat (sauf peut-être pour le bloc naturel qui semble lié au menhir de Quintin).
  - Certains monuments sont associés à distance (jusqu'à 1,1 km) en un réseau qui semble cohérent (l'ensemble Porzic-Pasquiou-Croix de Pasquiou), mais à l'intérieur d'un même bassin versant. Des monuments presque aussi proches mais situés sur un autre bassin (Botudo par rapport à Porzic, mais aussi Kergornec par rapport à la Croix de Pasquiou) semblent « ignorés », alors qu'il aurait sans doute suffi de déplacer de quelques dizaines de mètres un des éléments du système pour établir une covisibilité.
  - Sauf l'axe Pasquiou-Porzic, qui correspond à une orientation solsticiale (NO-SE), mais qui semble avant tout commandé par la direction de la « cluse », aucune autre direction astronomiquement significative n'apparaît.
  - Les menhirs de hauteur, pour lesquels le panorama est le plus significatif, sont tous plus ou moins adossés à un mouvement de terrain qui leur procure comme un « fond de décor » par rapport au reste de leur zone de visibilité. Ils s'y trouvent ainsi en position très excentrée, sinon bordière.
  - Cette situation est encore accentuée par la présence d'une ou deux échappées à la faveur de vallées dans l'axe desquelles le monument semble bien avoir été délibérément installé et qui, comme dans le secteur du Méné Bré, procurent des cheminements potentiels vers le mégalithe à partir de points d'observation privilégiés.

## 5. PREMIÈRES CONCLUSIONS

Ces quelques observations laissent escompter, pour bon nombre de menhirs armoricains, une logique d'implantation relativement précise bien qu'elle soit loin d'être uniforme. Celle-ci semble commandée essentiellement par l'hydrographie du fait des vallées (qui sont, il est vrai, les traits orographiques dominants du paysage armoricain, dont on s'est plu à dire que le véritable relief était « en creux »). Ces thalwegs semblent avoir été sciemment recherchés pour procurer une direction d'approche privilégiée des monuments. À l'inverse, les préoccupations astronomiques ne transparaissent pas de manière significative; les deux seuls cas notés, liés à des traits naturels du paysage, peuvent très bien être fortuits et ce genre de préoccupation ne semble pas avoir été décisif parmi les critères d'implantation. L'organisation spatiale paraît

s'opérer à l'échelle d'un petit bassin versant (parfois même limité aux abords d'une source), ce qui rejoint, à plus petite échelle, la logique de « couronne » (L'Helgouac'h, 1987) à laquelle nous faisons allusion au début de ce travail. Reste bien entendu à étendre cette recherche au-delà des deux essais présentés ici et à en confronter les résultats avec une autre logique, celle des grands « champs de menhirs » carnaoïses que nous avons eu l'occasion de rappeler récemment (Le Roux, 1997).

### Bibliographie

- BAILLOUD G., 1975. Les céramiques cannelées du Néolithique morbihannais. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 72 : 343-367.
- BOUJOT C. & LECLERC J., 1995. Lieux d'orgueil et lieux d'effacement. In : C. Masset & P. Soulier (dir.), *Allées sans retour. Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest*. Paris, Errance : 71-78.
- CASSEN J. & L'HELGOUAC'H J., 1992. Du symbole de la croix : chronologie, répartition et interprétation. In : C.-T. Le Roux (dir.), *Paysans et bâtisseurs. Actes du 17<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique*. *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément, 5. Rennes : 223-235.
- CHAURIS A., 1966. Le granite de l'Aber Ildut. *Bulletin du Service de la Carte géologique de la France*, n° 278, 61. Paris, Dunod : 9-30.
- DEVOIR A., 1912. Témoins mégalithiques des variations des lignes de rivages armoricains. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 39 : 220-239.
- GIOT P.-R., 1987. *Barnenez, Carn, Guenoc*. Rennes, Travaux du Laboratoire « Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire armoricains », 232 p., 150 pl.
- GIOT P.-R., 1992. Le niveau de la mer : changeant, fluctuant, mouvant. *Bulletin d'information de l'AMARAI*, 3 : 5-16.
- LE ROUX C.-T., 1984. L'implantation néolithique en Bretagne centrale. *Revue archéologique de l'Ouest*, 1 : 33-54.
- LE ROUX C.-T., 1985. *Gavrinis et les îles du Golfe*. Guides archéologiques de la France, 6. Paris, Ministère de la Culture, 96 p.
- LE ROUX C.-T., 1997. Aspects non funéraires du mégalithisme armoricain. In : A. A. Rodríguez-Casal (dir.), *O Neolítico Atlántico e as Orixes do Megalitismo. Actas do Coloquio Internacional (Santiago de Compostela, 1-6 de abril de 1996)*. Cursos e Congresos da Universidade de Santiago de Compostela, 101. Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega, Universidade de Santiago de Compostela & U.I.S.P.P. : 233-244.
- LE ROUX C.-T., sous presse. Et voguent les menhirs ? *Bulletin d'information de l'AMARAI*, 10 : 5-18.
- LE ROUX C.-T., LECERF Y. & GAUTIER M., 1989. Les mégalithes de Saint-Just (Ille-et-Vilaine) et la fouille des alignements du Moulin de Cojou. *Revue archéologique de l'Ouest*, 6 : 5-30.
- LE ROUZIC Z., 1930. *Les Cromlecchs d'Er-Lannic*. Vannes, Lafolye et de Lamarzelle, 37 p., 20 pl.
- L'HELGOUAC'H J., 1987. Économie et occupation du territoire en pays guérandais. *Cahiers du pays de Guérande*, 30 : 13-21.
- OGEE J.-B., 1778. *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*. Floch, Mayenne (2<sup>e</sup> édit., 1845, revue et augmentée par A. de Marteville et P. Varin. Réédit. 1979), 990 p.
- RENFREW C., 1976. Megaliths, territories and populations. In : S. J. De Laet (dir.), *Acculturation and Continuity in Atlantic Europe mainly during the Neolithic period and the Bronze Age*. *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 16. Gent : 198-220.
- DE ROBIEN C.-P., 1755. *Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*. Floch, Mayenne (manuscrit édité par J.-Y. Veillard en 1974), 386 p.
- SELLIER D., 1991. Analyse morphologique des marques de météorisation des granites à partir de mégalithes morbihannais. *Revue archéologique de l'Ouest*, 8 : 83-97.
- SELLIER D., 1995. Éléments de restitution du paysage prémégalithique sur le site des alignements de Kerlescan à Carnac (Morbihan) à partir de critères géomorphologiques. *Revue archéologique de l'Ouest*, 12 : 21-41.
- VISSET L., L'HELGOUAC'H J. & BERNARD J., 1996. La tourbière submergée de la pointe de Kerpenhir à Locmariaquer (Morbihan). *Revue archéologique de l'Ouest*, 13 : 79-88.

Adresse de l'auteur :

Charles-Tanguy LE ROUX

Conservateur général du Patrimoine

U.M.R. 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences »

Service régional de l'Archéologie de Bretagne

6, rue du Chapitre

F-35044 Rennes Cedex (France)